

Prestation de mesurage des niveaux d'exposition sonore des travailleurs
Formation à la mise en place et au suivi d'un plan de mesurage

Rappels Réglementaires

Décret 2006-892 du 19 juillet 2006

Application de la Directive
2006/10/CE du Parlement
européen et du Conseil du 6 février
2003

Norme NF EN ISO 9612

Mesurer l'exposition sonore des travailleurs est une obligation faite à l'employeur depuis 1988.

Le décret 2006-892 du 19 juillet 2006 relatif aux prescriptions de sécurité et de santé applicables en cas d'exposition des travailleurs aux risques dus au bruit et modifiant le code du travail, transpose les exigences de la directive 2003/10/CE du Parlement européen et du Conseil du 6 février 2003.

Pour l'essentiel, ces nouvelles dispositions modifient les seuils déclenchant l'action en les abaissant de 5 décibels (80 et 85 dB(A) sont les nouveaux seuils) et créent une valeur limite d'exposition sonore de 87 dB(A), protecteurs individuels compris.

Il est également rappelé que les actions de protection collective doivent être recherchées en priorité, avant le port des protecteurs individuels.



Les nouvelles exigences réglementaires vous imposent de réactualiser votre connaissance de l'exposition sonore de vos salariés et de réaliser des mesurages au poste de

travail, conformément aux exigences de la norme NF EN ISO 9612 de 2002, dont les résultats sont à mettre à la disposition de l'Inspection du travail et à mettre à jour tous les cinq ans ou à chaque changement notable de la situation de travail.

Sans doute vous êtes-vous posé des questions et peut-être heurté à des difficultés de mise en pratique de la méthode elle-même, ou plus simplement à une impossibilité de dégager le temps nécessaire à l'exécution de ce diagnostic...



DIAGNOSTIC DE L'EXPOSITION SONORE DES TRAVAILLEURS

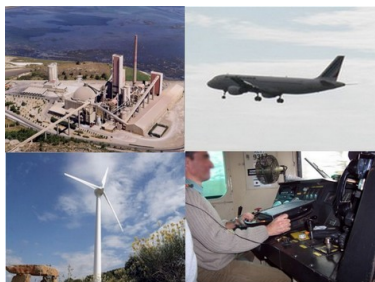
**Nous vous assistons dans votre démarche,
en nous adaptant à vos besoins et vos objectifs :**

- ✓ soit **réalisation des mesurages** pour vous,
- ✓ soit **réalisation des mesurages par vous-même : formation à la méthodologie** (stages de formation ou formation-action par la mise en pratique des mesurages en partenariat sur un périmètre ciblé) : les dates des formations programmées sont sur notre site internet.

Nos atouts :

- ✓ Des **compétences spécifiques**, avec une équipe spécialisée parfaitement formée à la pratique quotidienne de la méthodologie.
- ✓ Un **outil adapté : logiciel DiagLexd® d'analyse et d'assistance au diagnostic**, développé en interne, qui permet l'édition des résultats, conformément à la Norme NF EN ISO 9612, sous forme de fiches exploitables directement par votre service Médical ou Prévention.
Ce logiciel, facile d'utilisation, que vous pouvez acquérir, vous permettra de réaliser vous-même vos mesurages réglementaires et, même si vous soustraites les mesurages, vous aurez tout loisir grâce à DiagLexd® d'effectuer en interne vos mises à jour de mesurages.
- ✓ Des **moyens métrologiques**
Ils sont à la hauteur de vos besoins, avec un parc important de dosimètres (8) et sonomètres (24), dont une partie est certifiée antidéflagrante pour les interventions spécifiques en milieu à risques d'explosion.
- ✓ Nos **références**
Nous avons réalisé les mesurages et analyses sur plusieurs milliers de postes de travail chez de nombreux clients, PME, PMI et grands groupes internationaux.
Parmi ceux qui nous ont fait confiance, nous pouvons citer TOYOTA et AIRBUS FRANCE, qui ont représenté plus de 5 600 postes de travail sur cinq ans. La liste complète de [nos références](#) dans le domaine est disponible sur notre site internet.
- ✓ Une **participation active à la commission de normalisation AFNOR S30D** (NF S 31-084 et EN ISO 9612),
- ✓ L'**Agrément** du Ministère du Travail.

**Nous pensons que nous pouvons vous faire gagner
beaucoup de temps et d'énergie**



Gamba Acoustique Industrie & Environnement c'est aussi

30 années d'expérience dans le domaine de la réduction du bruit au travail et du bruit dans l'environnement, dans toute la France et à l'étranger.